

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi

9h00 - 12h00

14h00 - 17h00

Vendredi

9h00 - 12h00

14h00 - 16h30

CONTACTS

Tél. : +33 (0)2 99 14 16 07

sfc-bdl@univ-rennes2.fr

www.univ-rennes2.fr/sfc

 @SFC_UnivRennes2

CONCEPTION

Service Formation Continue - Université rennes 2

IMPRESSION

Service reprographie / imprimerie - Université Rennes 2

Juillet 2017



**UNIVERSITÉ RENNES 2
BUREAU DES LANGUES**

Campus Villejean - Bâtiment L

2^e étage - Bureau 261

Place du recteur Henri Le Moal

CS 24307

35043 RENNES CEDEX

DOCUMENT NON CONTRACTUEL

KENDESKIN



ENSEMBLE, APPRENDRE

kendeskin@kendeskin.bzh



**UNIVERSITÉ
RENNES 2 SFC**

WWW.UNIV-RENNES2.FR/SFC



**UNIVERSITÉ
RENNES 2**



UNIVERSITÉ RENNES 2
SERVICE FORMATION CONTINUE

DIPLÔME D'ÉTUDES CELTIQUES

Une formation ouverte à tous (sous réserve de validation par la commission pédagogique) et **en langue française**, relative à la Bretagne et aux pays celtiques.

Frais d'inscription :
Actif ou retraité : 460 euros
Demandeur d'emploi : 230 euros
Tarif entreprise - prise en charge : 910 euros
Supplément apprentissage langue celtique :
70 euros
NB : les droits universitaires sont à ajouter
aux frais d'inscription

DIPLÔME D'ÉTUDES CELTIQUES

OBJECTIF

L'objectif du diplôme universitaire d'études celtiques (DEC) et du diplôme universitaire supérieur d'études celtiques (DESC) est de fournir, au cœur de l'université Rennes 2, une formation ouverte à tous, relative à la Bretagne et aux pays celtiques, **en langue française**.

PUBLIC

Le public visé est triple : les étudiants non-spécialistes de l'Université Rennes 2 ; les étudiants étrangers désireux de connaître la région où ils séjournent ; et les personnes extérieures à l'université qui souhaitent approfondir leur connaissance de la Bretagne.

FORMATION

La formation fait **découvrir les pays celtiques** ; elle amène à explorer l'histoire et la géographie de la Bretagne, à pénétrer l'univers de la création littéraire, artistique et musicale de la Bretagne et à s'initier à l'oralité de langue bretonne ; enfin, elle fournit un éclairage sur la vie économique, sociale et politique de la Bretagne contemporaine.

OPTION

En complément à cette formation, il est proposé aux personnes qui le souhaitent d'apprendre une langue celtique : le breton ou l'irlandais (en initiation ou en perfectionnement).

Les candidats qui optent pour cet apprentissage linguistique peuvent prétendre au diplôme universitaire supérieur d'études celtiques (DSEC).

A noter que ces enseignements ont lieu uniquement en présentiel. Toutefois, un accès Internet et une adresse électronique pour communiquer avec les enseignants sont obligatoires pour s'inscrire à la formation.

SOUTIEN AUX STAGIAIRES

L'**association KENDESKIÑ** (Ensemble, Apprendre), qui vise à soutenir le diplôme, prépare, accueille et guide chaque nouvelle promotion, tout en proposant de continuer à apprendre au travers de conférences, colloques et rendez-vous culturels tout au long de l'année.

DIPLÔME D'ÉTUDES CELTIQUES (DEC)

Il comprend 120 heures de cours réparties en 5 unités d'enseignement (UE) de 24 heures chacune.

› UE 1 : Connaissance des pays celtiques (24 heures)

La première unité d'enseignement (UE 1) est consacrée à la **découverte des pays celtiques**. Elle porte sur une présentation externe des langues celtiques, essentiellement historique (qui ne demande aucune connaissance linguistique préalable) et sur une découverte de l'histoire des pays celtiques et des enjeux et perspectives de l'interceltisme.

› UE 2 : Histoire et géographie de la Bretagne (24 heures)

La deuxième unité d'enseignement (UE 2) est dédiée à l'exploration de l'histoire et de la géographie de la Bretagne. **16 heures de formation** porteront sur les temps forts de l'histoire de la péninsule et **8 heures** sur une approche géographique des sentiments d'appartenance en Bretagne, du temps des terroirs au temps des réseaux.

› UE 3 : Littérature, art, musique (24 heures)

La troisième unité d'enseignement (UE 3) vise à faire pénétrer les étudiants dans l'univers de la création littéraire, artistique et musicale en Bretagne. Elle comporte **3 modules : littérature** (de langues bretonne et française), **peinture et création musicale** (musique traditionnelle et nouveau musical breton).

› UE 4 : L'oralité de langue bretonne (24 heures)

La quatrième unité d'enseignement (UE 4) s'attache à initier les étudiants à l'**oralité de langue bretonne** : chanson populaire, conte populaire, richesse et diversité du breton parlé. Elle comporte une partie découverte (histoire et méthodologie du collectage, richesse du patrimoine oral) et une partie initiation, consacrée à l'acquisition du répertoire et des techniques, ainsi qu'à leur mise en pratique. La littérature y est également étudiée.

› UE 5 : Bretagne contemporaine (24 heures)

La cinquième unité d'enseignement (UE 5) offre un éclairage sur trois pans de la **Bretagne contemporaine** : la société (par une approche sociologique et anthropologique), l'économie (par l'étude du « miracle » économique breton, de sa crise actuelle et des perspectives d'avenir) et la politique (par l'analyse du comportement électoral des Bretons et l'étude de l'histoire du « mouvement breton »).

DIPLÔME UNIVERSITAIRE SUPÉRIEUR D'ÉTUDES CELTIQUES (DSEC)

Le **diplôme universitaire supérieur d'études celtiques (DSEC)** comporte les mêmes cours que le DEC, auxquels vient s'adjoindre l'apprentissage d'une langue celtique (breton ou irlandais).

› UE 1 bis : Langue celtique : breton ou irlandais (24 ou 48 heures / semestre)

L'apprentissage d'une langue celtique peut se faire en initiation ou en continuation. Dans le premier cas, le volume horaire est de 48 heures et dans le second cas, de 24 heures.